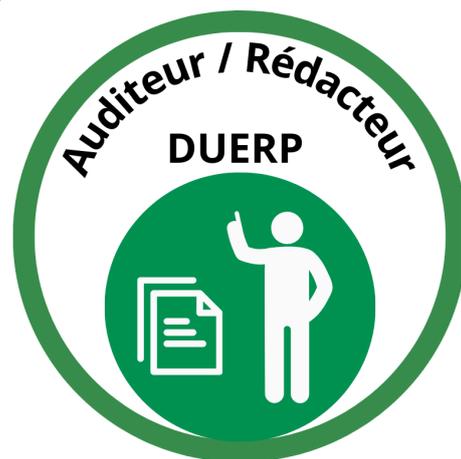




**Audits et Formations en Santé et
Sécurité au Travail**

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Auditeur Rédacteur DUERP



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Auditeur Rédacteur DUERP

Cette formation vise à améliorer vos compétences en matière d'évaluation des risques professionnels (EvRP), vous rendant ainsi opérationnel pour la création et la mise à jour des Documents Uniques d'Évaluation des Risques (DUER) et des Plans d'Action de Prévention et des Risques Psycho-Sociaux (PAPRiPACT), conformément à la nouvelle réglementation.

Au cours de cette session, nous explorerons les aspects réglementaires récents du DUER et du PAPRiPACT, en mettant l'accent sur une méthodologie détaillée intégrant les coefficients de pondération, l'équité de la Loi Rebsamen, ainsi que les Annexes RPS, CPP, et Risques Chimiques (Décret du 31 mars 2022). Il est important de souligner que le Document Unique est une obligation depuis le 5 novembre 2001 pour toutes les entités, nécessitant une mise à jour au moins annuelle.

 **14 heures**

 **4 - 12**

PREREQUIS

- Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite de l'INRS « Bases en prévention des risques professionnels ».
- Une expérience en prévention des risques est un plus pour suivre cette formation

PUBLIC CIBLE

- Personnels désignés pour rédiger et/ou auditer le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) au sein des entreprises.

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- La formation de rédacteur/auditeur de DUERP est de 14 heures, généralement réparties sur deux jours

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante vous permet de proposer des prestations d'audit qui répondent à la Directive EU du 12 juin 1989, à la Circulaire du 18 avril 2002 et aux articles L4121-1 à 3, R4121-1, R4412-5 et R4412-61 du Code du travail

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires pour rédiger le DUERP conformément à la réglementation en vigueur.
- Comprendre les différentes étapes de l'évaluation des risques professionnels.
- Maîtriser les techniques d'audit pour vérifier la conformité du DUERP.
- Savoir analyser les risques identifiés et proposer des mesures de prévention.
- Être capable de communiquer efficacement sur le DUERP au sein de l'entreprise.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur d'Auditeur/Rédacteur DUERP certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Le certificat d'Auditeur/Rédacteur DUERP doit être renouvelé tous les 4 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE

- Attestation de fin de formation avec compétences acquises
- Certificat d'Auditeur/Rédacteur DUERP



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Auditeur Rédacteur DUERP

La formation vise à fournir aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour élaborer et auditer le DUERP de manière efficace. Les exercices pratiques et les études de cas permettent une mise en application concrète des concepts abordés.

PROGRAMME :

Introduction au DUERP et Rédaction

- Aspects réglementaires de l'EvRP et du DUER / PAPRiPACT (Impacts de la Loi Santé du 2 Août 2021) ;
- Responsabilités des employeurs et auditeurs de DUER ;
- Les étapes d'une démarche globale d'EvRP (Chronologie et contenus) ;
- Les différentes prestations externalisées, mixtes et internalisées des DUER ;
- Les calculs de criticité des risques bruts, pondérés, résiduels et Rebsamen ;
- Les différentes annexes DUER (CPP, RCh et RPS) ;
- Les différentes méthodes d'analyse et d'observation des Unités de Travail (UT) ;
- Les ressources d'élaboration des plans d'actions de prévention
- Le devoir de conseil et les lettres de réserve.

Audit et Amélioration Continue

- Les principes de l'audit en santé et sécurité au travail.
- Techniques d'audit spécifiques au DUERP.
- Exercices Pratiques et Études de Cas
- Mises en situation de rédaction du DUERP et du PAPRIPACT.
- Exercices d'audit sur des cas concrets.
- Simulation de communication du DUERP en interne.

Lexique :

PAPRIPACT : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Réf. FO050

Mise à jour : 01/2024



 af.sst.56@gmail.com

 06 95 48 76 83

 www.af-sst-56.fr

